



« Anthony est sous l'emprise de l'alcool. »

Accusé d'avoir commis des violences conjugales sous l'emprise de l'alcool devant les yeux de sa belle-fille de 7 ans

Une soirée alcoolisée

La compagne d'Anthony lui fait des reproches par rapport à ses problèmes d'alcool.

Pris de rage, il l'attrape par la gorge et lui assène un coup de poing, puis Justine lui donne un coup de pied dans les genoux. Il donne des coups de



Face à ces violences la petite fille de la victime se cache sous sa couette. Justine part déposer sa fille chez quelqu'un, elle revient

chez elle en pensant que son compagnon s'est calmé mais une autre dispute éclate.

Le président lui rappelle son casier judiciaire

Il avait un casier judiciaire très chargé.
2001 : condamnation pour vol et destruction.
2002 : vente de drogue à un mineur.



Au bord du retrait de plainte

L'accusé avait une attitude assez bizarre. Il tremblait, était énervé. Il répondait au juge et à la Procureure. Son avocate se levait pour aller le calmer.

Réquisitoire de la Procureure

La procureure lui demande d'avouer avoir commis des violences. Elle veut le responsabiliser, lui faire prendre conscience de la gravité de ses actes.

Maintenant, elle reconnaît qu'il accepte d'avoir commis des violences.

La plaidoirie de l'avocate de la défense

Elle commence sa plaidoirie en insistant sur le fait qu'il essaie d'aller de l'avant en suivant une formation pour piloter les drones. Il souhaite en faire son futur métier. Il est aussi bénévole dans une association qui traque les pédophiles. Il a conscience de ses responsabilités. Il est suivi par un psychologue et un addictologue. Au final, il a été requis à son encontre 10 mois de prison avec sursis.

Kyllian, Naomie, Nelson,
Timothe, Soleyane

